



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 11 mars 2019

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA

Moyens administratifs et de laboratoire

L'UNSA Education rappelle son désarroi concernant la perte de 11 ETP à la rentrée 2019. Ces suppressions ne feront que dégrader encore les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves. Les groupes de travail s'ils ont le mérite d'avoir été réunis le sont malheureusement dans un contexte de gestion de la pénurie. Le travail effectué permet de préparer au moins mal la rentrée et n'est pas sans conséquences en termes de ressources humaines.

Personnels infirmiers et d'assistants de service social

Aucune mesure n'est proposée concernant les emplois de la filière médico-sociale pour la rentrée 2019.

Tous les établissements de notre académies ne sont pas couverts par un personnel infirmier ou assistant social. De trop nombreux postes sont liés entre plusieurs EPLE, ce qui impose des organisations du temps de travail irrationnelles.

Ces conditions d'exercice ne permettent pas un travail satisfaisant de suivi et d'accompagnement des élèves. Cette incapacité fonctionnelle, ainsi que l'épuisement lié aux nombreux déplacements, sont un facteur de risques psychosociaux que nous dénonçons. **L'UNSA Éducation** demande la fin des postes liés ainsi que la création de postes supplémentaires afin de couvrir l'ensemble des établissements scolaires.

CIO

L'Unsa Éducation rappelle sa très grande inquiétude concernant l'avenir des CIO et renouvelle son soutien aux équipes en place. Le démantèlement des services d'orientation est lancé.

La proposition d'une direction unique avec la suppression du poste de DCIO d'Albertville ne nous semble pas réaliste. Si elle devait être retenue, le DCIO Saint-Jean De Maurienne, devra aussi gérer le CIO d'Albertville avec ses 17 établissements. Cette nouvelle organisation est de nature à favoriser les risques psychosociaux.

A terme, c'est l'avenir même des CIO de proximité qui pourrait être compromis.

Réforme du lycée

A l'Unsa Éducation, si nous adhérons à la philosophie de la réforme du Lycée, nous déplorons à ce jour les modalités de sa mise en œuvre. Les moyens ne sont pas à la hauteur des objectifs attendus. La marge englobe bien trop de dispositifs (les options, les groupes, les 54 heures d'orientations). Elle n'est pas extensible ! **L'Unsa Éducation** juge que le gouvernement sabote sa propre réforme et l'appelle à prendre ses responsabilités : soit se donner tous les moyens, soit repousser la mise en œuvre de cette réforme pour retrouver ses ambitions initiales.

Action du 30 mars

Samedi 30 mars, **l'Unsa Éducation** appelle les personnels de l'Éducation nationale à se rassembler et à manifester dans tous les départements pour exiger une politique éducative qui s'inscrive dans le long terme et se construise avec eux en reconnaissant leur engagement pour le Service public laïque d'éducation.

Les orientations menées au pas de charge depuis le printemps 2017 sont largement idéologiques. Elles ignorent le plus souvent l'expertise et l'engagement des professionnels et, pour une très grande partie d'entre-elles, ne répondent pas aux besoins de la Nation voire les desservent : modifications incessantes et formatage des programmes de l'école comme du lycée, évaluations standardisées des élèves en CP, CE1, 6^e et 2^{de}, suppressions d'emplois, heures supplémentaires imposées, reprise en main de la formation initiale universitaire, approche technocratique de l'organisation scolaire avec la création verticale d'établissements publics des savoirs fondamentaux, suppression du contrôle des représentants des personnels sur les opérations de mobilité et de promotion, recours accru au contrat, cadeau à l'enseignement privé par le financement de ses écoles maternelles...

L'Unsa Éducation s'oppose à la politique du chamboule-tout au ministère de l'Éducation Nationale comme dans toute la fonction publique.

Pour l'UNSA Education

Serge RAVEL